


# Activités Enfance Jeunesse

pour les moins de 16 ans

Année scolaire 2017-2018



***“Le Centre de Loisirs permet à l’enfant de se mesurer,  
de se confronter à lui-même et aux autres  
dans un monde à sa dimension, dans une société  
où il peut exercer un certain pouvoir” • Pierre De Rosa***

12 rue Docteur Floc’h - 29200 BREST

Tél. : 02 98 02 14 80

[flsm2@wanadoo.fr](mailto:flsm2@wanadoo.fr) - [www.flsm.infini.fr](http://www.flsm.infini.fr)



# Des activités pour tous les âges

ACTIVITÉS	ENFANT	ADULTE LOISIRS	ADULTE COMPETITION
AQUARELLE		■	
ART FLORAL		■	
BADMINTON	■	■	■
BASE-BALL	■	■	■
BASKET BALL	■	■	■
BILLARD		■	
CHANT		■	
CLUB DETENTE		■	
CLUB PYRAMIDE		■	
FOOTBALL ENFANT	■		
FOOT EN SALLE			■
GLISSE URBAINE	■		
GYMNASTIQUE ENTRETIEN		■	
LOISIRS CREATIFS		■	
MARCHE NORDIQUE		■	
MULTIMEDIA		■	
MULTISPORTS	■		
NATATION	■	■	
PETANQUE		■	
POTERIE		■	
RANDONNEE PEDESTRE		■	
RANDONNEE AQUATIQUE		■	
SCRABBLE		■	
SPORT DETENTE		■	
TAROT		■	
TENNIS		■	■
TENNIS DE TABLE		■	
VOILE		■	
YOGA		■	
ZUMBA		■	

Toutes les précisions pour les activités sur le site internet du Foyer : [www.flsm.infini.fr](http://www.flsm.infini.fr)  
ou sur une plaquette disponible au Foyer



## Notre projet, nos actions

Le Foyer Laïque s'est engagé, de manière très volontariste dès le début dans la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires dans la continuité de notre projet éducatif que nous mettons en œuvre depuis plus de trente ans. La ville de Brest a donc confié au Foyer Laïque de Saint Marc, acteur éducatif du quartier, la coordination de l'ensemble des temps périscolaires pour les groupes scolaires de Kérisbian et de Jacques Kerhoas.

Pour le Foyer, tous les temps d'activités périscolaires comme les temps de vacances collectives participent à l'éducation des enfants. Ce sont des temps éducatifs à part entière complémentaires de l'action éducative de l'école et des familles. Ils doivent nécessairement être construits aussi avec les parents et avec les enseignants.

L'accueil éducatif périscolaire, plus que tout autre temps, nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

Notre organisation pédagogique sur l'ensemble des temps périscolaires recherche la cohérence, la continuité et la complémentarité.

Notre ambition est de :

- permettre à l'enfant, sur l'ensemble de ses temps libres, **de se construire des repères indispensables pour acquérir les savoirs, savoir-faire et savoir-être**, nécessaires non seulement à sa réussite scolaire mais aussi au développement harmonieux de sa personne.
- permettre aux enfants **de découvrir, d'expérimenter et de pratiquer pour apprendre différemment.**

### **Amener l'enfant à Vivre ensemble, à devenir et être un citoyen**

Sur les différents temps de vie au Foyer, les temps d'activités ou de vie collective, nous permettons à l'enfant de participer ou d'être à l'initiative des actions engagées. Pour nous, il est indispensable que notre action éducative permette à l'enfant de développer son niveau de participation et d'implication dans les activités et projets.

- **L'apprentissage de la citoyenneté et de la vie en groupe : "un homme une voix"**
- **L'apprentissage de la solidarité : "tous différents, tous égaux"**

### **Amener l'enfant à faire ses choix en toute connaissance de cause**

C'est permettre à l'enfant de connaître et de comprendre l'ensemble des choix possibles pour qu'il puisse construire son temps de loisirs.

- **L'apprentissage des choix : "je suis acteur de mes loisirs"**

### **Amener l'enfant à agir avec les autres**

Nous devons permettre à l'enfant de développer ses compétences sociales au travers des relations qu'il a avec les autres, les enfants comme les adultes.

- **L'apprentissage de la coopération : "ensemble on est plus fort"**



## L'animation de tous les temps périscolaires des Ecoles Jacques Kerhoas et de Kérisbian

L'accueil éducatif péri-scolaire nous donne l'opportunité de co-construire dans le respect des compétences et des responsabilités de chacun les temps de vie éducatifs pour chaque enfant.

### L'accueil du matin (7h30-8h30)

Le temps d'accueil éducatif du matin permet à l'enfant d'entrer en douceur dans l'enceinte scolaire.

Les enfants ont accès à différents espaces pour leur permettre de commencer à leur rythme leur journée d'écolier : un espace jeu d'imitation, un espace jeu de société, un espace jeu de construction, un espace détente, un espace dessin, un espace lecture. La circulation entre ces différents espaces est libre. L'animateur permet à chaque enfant de démarrer sa journée d'école à son rythme en fonction de ses besoins et de ses envies.

Pour le bien-être des petits comme des grands, nous proposons un petit déjeuner convivial et équilibré de 7h30 à 8h.

### L'accueil du soir (16h30-19h00)

Le temps d'accueil éducatif du soir ne peut et ne doit donc pas se limiter à la réalisation du travail scolaire des enfants.

Pour répondre aux contraintes professionnelles des parents et aux obligations scolaires des enfants, mais aussi pour correspondre aux rythmes et aux besoins des enfants, l'accueil du soir, avec l'équipe d'animation du Foyer, se décompose ainsi :

- Un temps de goûter collectif
- Un temps d'accompagnement au travail scolaire encadré par des bénévoles du Foyer. Pour les enfants de CP et de CE1 les bénévoles accompagnent l'apprentissage de la lecture. Pour les autres un espace permet aux enfants qui le souhaitent de faire leurs devoirs.
- Un temps de découvertes, d'expérimentation et de pratiques d'activités construites à partir des demandes et des besoins des enfants.

Nous tenons compte également des jours de TAP (Temps d'Activités Péri-scolaires).



ECOLE	PUBLIC	LIEU D'ACCUEIL LE MATIN	HORAIRES	LIEU D'ACCUEIL LE SOIR	HORAIRES
<b>KERISBIAN</b>	Maternelle	L'Appartement	7h30-8h40	Goûter au restaurant et accueil à l'Appartement	16h30-19h
	Elémentaire		7h30-8h40	Goûter au restaurant puis accueil au Foyer. A18h20 départ à l'Appartement	16h30-19h
<b>J. KERHOAS</b>	Maternelle	L'Appartement	7h30-8h40	Goûter au restaurant et accueil à l'Appartement	16h30-19h
	Elémentaire		7h30-8h40	Goûter au restaurant puis accueil Halte et Appartement	16h30-19h





## Les modalités d'accès

- Le besoin étant de plus en plus spécifique à chaque famille, nous mettons en place un système plus simple et plus souple avec une inscription préalable et une facturation en fin de mois sur la base des présences réelles.

Comme par le passé nous avons besoin de connaître les besoins d'accueil des enfants le matin et surtout le soir pour prendre en charge les enfants à 16 h 30. C'est également indispensable afin d'adapter le nombre de personnels d'encadrement afin de respecter la réglementation. Nous insistons auprès des parents pour que la prévision soit la plus proche possible de la réalité. Conformément à la législation, les enfants des classes maternelles seront toujours pris en charge par les animateurs quelque soit la nature de la situation (retard d'un parent...) à partir de 16h40.

## Les possibilités de règlement

- **Chèque, espèces ou carte bancaire**

Pour une meilleure répartition sur l'année des dépenses pour les familles.

- **Le prélèvement automatique mensuel chaque mois de l'année scolaire**
- **Le règlement par chèque avec échelonnement**
- **Le règlement en espèces selon un échéancier**

## Obligation de prévenir les animateurs

Lorsque votre enfant fréquente le pré et post scolaire de manière occasionnelle et pour l'accueillir dans de bonnes conditions, il est nécessaire de prévenir le foyer la veille pour une présence du matin et le jour même avant 16h pour une présence du soir. Pour cela il vous suffit d'appeler :

- Pour l'école de Kérisbian le :  
06 07 37 12 76 - Coordinatrice pédagogique Gwen Autret
- Pour l'école de Kerhoas le :  
06 72 06 93 54 - Coordinatrice pédagogique Pauline Quéguiner

## La tarification pour le pré et post scolaire pour l'année 2017-2018

Nous avons défini un tarif différent pour les présences du matin et du soir pour tenir compte des durées et de la nature des interventions.

L'accueil du soir est décomposé en deux séquences, celle de 16 h 30 à 18 h 00 comprenant le goûter.

CODE FOYER	QUOTIENT FAMILIAL	Matin 7h30 - 8h40	16h30 - 18h	18h - 19h
A	QF > à <u>1168</u>	1,60 €	2,50 €	1,60 €
B	QF entre 839 et 1167	1,20 €	1,90 €	1,20 €
C	QF entre 510 et 838	0,80 €	1,30 €	0,80 €
D	QF entre 398 et <u>509</u>	0,40 €	0,70 €	0,40 €
E	QF < à <u>397</u>	0,00 €	0,00 €	0,00 €

Les Q.F. soulignés sont les références de la tarification de la Ville de Brest

Les modes de fréquentation réguliers et occasionnels nécessitent que vous soyez adhérents au Foyer et que votre enfant soit cotisant.

Reportez-vous à la fin du document pour connaître votre tarif en fonction de votre quotient familial.

Une fréquentation exceptionnelle est possible au tarif unique de 4,50 € la présence du matin et de 6,50 € la présence du soir.



## La pause méridienne (12h00 – 14h00)

Le temps de la pause méridienne doit permettre à l'enfant d'avoir un réel temps de coupure dans sa journée. En fonction de ses envies, l'enfant peut participer à un temps d'activités dirigées (pratiques sportives ou artistiques) et avoir libre accès à des espaces aménagés dans lesquels il pourra se pauser autour d'activités calmes (dessin, lecture, jeux...) et jouer avec ses camarades.

Le temps du repas est un temps éducatif à part entière, l'animateur est attentif à ce que l'enfant mange et que le repas soit un temps d'échange et de partage. Les enfants mangent à leur rythme, ils ont la possibilité de quitter le restaurant de façon échelonnée une fois leur repas terminé et débarrassé.

Pour tenir compte des rythmes de l'enfant, les jours de TAP, les activités plus calmes sont privilégiées.

*Les plus petits mangent en premier pour aller à la sieste dès que possible.*

*Les plus grands ont accès à des espaces de jeux et à la cour le temps du repas des petits.*

**Nota :** les inscriptions se font en mairie de quartier pour le restaurant scolaire.

## Les Temps d'Activité Périscolaire (TAP) - 15h10-16h30

### Principes d'organisation

Pour correspondre au mieux aux besoins de l'enfant notre organisation est basée sur les cycles scolaires de l'école.

Chaque classe a un animateur référent pour accompagner l'enfant dans ses choix d'activité. Pour les maternelles se sont les ATSEM qui restent référentes.

La période retenue pour l'organisation pédagogique est le bimestre (de vacances à vacances) ce qui permet d'avoir 5 à 7 séances.

### Principes d'organisation

Nous proposons des activités dans les domaines qui nous paraissent importants pour les apprentissages (en complément des apprentissages scolaires) et dans lesquels il peut se découvrir, progresser, se développer :

- Activités physiques et sportives
- Activités de création et d'expression
- Activités manuelles et artistiques
- Activités culturelles
- Activités de découvertes scientifiques et techniques.

Pour autant, nous proposons également des activités libres ou calmes pour ne pas trop surcharger la journée des enfants qui souhaiteraient souffler un peu ou même ne rien faire. L'enfant a donc la possibilité s'il le souhaite d'intégrer l'espace "planète" qui lui permet d'avoir un temps plus calme et plus adapté à ses besoins.

Un passeport est donné aux enfants et aux familles à la fin de chaque bimestre pour leur permettre de discuter en famille de leur choix possible durant le temps des vacances. Le choix définitif appartient cependant à l'enfant. En début de période un temps de présentation des différents ateliers est également mis en place pour que l'enfant puisse choisir en toute connaissance de cause. L'enfant a la possibilité de modifier son activité choisie

à l'issue de la première séance, c'est la séance découverte. Un système de priorisation des classes sur l'année scolaire est mis en place de façon à ce que chaque enfant puisse avoir à son tour la priorité sur ses choix. Sur le passeport une case spéciale est rajoutée qui permet à l'enfant de pouvoir exprimer ses envies d'activité. Lors de la préparation pour la période suivante l'équipe d'animation construit son programme d'animation en tenant compte des demandes des enfants.

Chaque atelier a été construit sous forme de progression, c'est pourquoi les enfants n'ont plus ensuite la possibilité de modifier leur activité à l'issue de la séance de découverte. L'animateur référent s'assure que l'enfant choisisse dans un domaine différent pour les deux TAP par semaine. Il est aussi vigilant aux choix effectués par l'enfant afin que ceux-ci soient en adéquation avec sa vie scolaire et extra-scolaire. Il a une connaissance des activités de la classe ainsi que de chaque enfant.

A chaque temps de TAP, un temps d'aération est proposé à tous les enfants, au début pour les CP/CE1/CE2 et suivant le besoin au début ou en fin d'atelier pour le cycle 3.

Pour chaque atelier, nous faisons de notre mieux pour avoir un espace adapté et aménagé. Nous essayons également d'ouvrir les temps de TAP aux partenaires du quartier (RPA Saint-Marc, médiathèque...).

### **Organisation particulière pour les enfants de maternelle**

Pour les enfants de petite section, le rythme des jours scolaires est volontairement maintenu lors des deux jours TAP, ainsi les enfants peuvent dormir jusqu'à 15h45. Ils se réveillent de façon échelonnée. Pour se réveiller en douceur, un temps de lecture est mis en place avec également des coins réveil et jeux de construction. Ensuite, lorsque tous les enfants sont réveillés, il leur est proposé un temps d'activité manuelle puis ils terminent par un temps de jeux tous ensemble.

### **Comment s'effectueront les transferts de responsabilités entre l'école, le Foyer et les parents ?**

**Dès 15h10, les enfants de maternelle** qui ne dorment pas iront dans différents espaces où leur seront proposées des activités. Si votre enfant dort, à son réveil il sera accueilli sur un espace d'activité pour se réveiller en douceur.

Puis à 15h45 un temps d'activité lui sera proposé.

**Dès 15h, les enfants d'élémentaire** seront pris en charge dans leur classe par l'animateur de référence, ils seront orientés vers les lieux de rendez-vous dans le hall pour les différentes activités.

**A la fin des temps d'activité, à 16h30** votre enfant rejoindra le portail. Les enfants inscrits au périscolaire iront quant à eux au restaurant pour prendre le goûter.

### **Comment cela se passe pour les mercredis midi ?**

**Si votre enfant n'est pas inscrit au centre**, un animateur assurera une surveillance des enfants d'élémentaires de 12h à 12h30 pour vous permettre d'avoir le temps de récupérer votre enfant.

**Si votre enfant est inscrit au centre de loisirs du Foyer**, il sera pris en charge par un animateur pour être accompagné au restaurant de l'école de Kerisbian puis au Foyer pour son après-midi d'activité et de loisirs.

**Pour les enfants de maternels**, conformément à la décision de la ville de Brest, la surveillance de la cour de 12h à 12h30 n'est pas assurée.

Vous devez donc récupérer votre enfant à 12h auprès de l'enseignant.

➤ **Les inscriptions se font en mairie de quartier pour les TAP**



# L'animation des temps extra scolaires

## Mercredis après-midi et vacances scolaires

### Le temps libre de l'enfant les mercredis

Parce que le changement des rythmes modifie l'ensemble des temps libres de l'enfant et propose aux enfants des activités nouvelles pendant la semaine, notre centre des loisirs doit aussi s'adapter.

Nous relançons une organisation plus centrée sur les envies des enfants, leurs désirs, leurs attentes plus que sur les activités, notre centre se doit d'être un espace de loisirs et de projets. Cela permettra aux enfants de participer à des niveaux d'implications différents dans des projets collectifs ou individuels. Des projets culturels, sportifs, manuels, d'expression leur seront proposés ainsi que des espaces permanents autour des arts plastiques, des jeux de société ou de la lecture seront à leur disposition. Parce qu'il nous semble important de permettre aux enfants de découvrir leur ville, leur quartier mais aussi pour leur permettre une ouverture sur le monde, l'équipe pourra leur proposer la participation à des événements, d'aller voir une exposition ou bien de participer à un grand jeu...

Le temps après le goûter sera consacré à des jeux collectifs ou des projets.

- **Les P'tits Loups**                      **PS à MS**  
Pour les 3-4 ans                      A l'Appartement
- **Les Apaches**                        **GS à CP**  
Pour les 5-6 ans                      La porte bleue à l'étage
- **Les Cheyennes**                    **CE1 à CE2**  
Pour les 7-9 ans                      Les portes jaune et rouge au rez-de-chaussée
- **Les Mohicans**                     **A partir du CM1**  
Pour les plus de 9 ans              Les autres salles.

### Une "passerelle" avec les activités sportives

Parce qu'il nous semble important de permettre aux enfants de pratiquer une activité sportive le mercredi après-midi, les enfants du centre de loisirs pourront s'inscrire à l'année aux différentes activités sportives du mercredi après-midi. Les enfants pourront participer aux ateliers avant ou après leur séance de sport.

- **14h/15h15**                      **Foot (CE1/CE2) ou multi-activités (du CE2 au CM2)**
- **15h30/16h30**                    **Multisports (GS/CP/CE1) ou glisse (à partir du CM2)**
- **16h30/17h30**                    **Basket (du CP au CM2)**





## Les modalités d'accès

Nous proposons plusieurs modalités d'accès quelque soient les périodes de fonctionnement, compte tenu des nouveaux rythmes scolaires dans les écoles publiques, le centre ne fonctionnera que les mercredis après-midi.

- **Accueil à la demi-journée avec repas :**  
de 12h00 à 19h00, prise en charge des enfants à l'école.
- **Accueil à la demi-journée :** de 13h30 à 19h00 pour l'après-midi

## La périodicité d'inscription : le bimestre

Pour mieux prendre en compte les contraintes des familles, nous proposons une **inscription de vacances à vacances, c'est-à-dire une inscription au bimestre. Pensez donc à renouveler votre inscription avant chaque période de vacances.**

Si votre besoin d'accueil est régulier sur l'année, nous pouvons aussi inscrire votre enfant pour toute ou partie de l'année.

En cas de fréquentation irrégulière, vous pouvez inscrire votre enfant au plus tard le vendredi de la semaine précédente en prévenant à l'accueil avant 18h.

Pour connaître le montant de votre participation, il suffit de multiplier le nombre de mercredis par mois par votre code tarif. Appliquer une majoration de 10 % pour les fréquentations non régulières.

La facturation se fera en fin de mois. Si passé le délai de prévenance du vendredi votre enfant inscrit est absent vous serez facturé, sauf sur présentation d'un certificat médical. Les adhérents du Foyer ont toujours la possibilité d'inscrire leur enfant pour une fréquentation exceptionnelle, 3 fois dans le trimestre.

Pour fréquenter le centre de loisirs, il est nécessaire que vous soyez adhérents au Foyer et que votre enfant soit cotisant, sauf si votre enfant est déjà inscrit au Pré et Post Scolaire.	CODE TARIF	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE
	A	11,00 €	7,00 €
	B	9,00 €	6,00 €
	C	6,00 €	3,75 €
	D	2,75 €	1,75 €
	E	1,35 €	0,80 €

### Facturation et règlement

A chaque fin de mois vous recevrez une facture par mail (ou par papier si vous n'avez pas accès au mail). Cette facture comprendra vos fréquentations à la halte d'accueil et au centre des loisirs. A vous de la contrôler.

Pour le règlement, nous vous incitons à le rendre plus facile avec le prélèvement automatique. Un formulaire de mandat de prélèvement sera à remplir pour toute nouvelle inscription. Le prélèvement interviendra entre le 5 et le 10 du mois. Il vous est également possible de régler à l'accueil du Foyer par carte, chèque, CESU, ANCV ou en espèce (concernant les règlements en CESU et ANCV des frais de 2% du montant réglé vous seront demandés).



## Les activités sportives proposées aux enfants en semaine

Tout au long de l'année, nous proposons à votre enfant de pouvoir pratiquer plusieurs activités, qui nous l'espérons, répondront à vos attentes et à leurs envies pour un centre des loisirs éducatif.

Comme vous le savez, dès lors que votre enfant participe aux activités du Foyer, soit au Pré et Post Scolaire soit le mercredi, il peut pratiquer aussi une ou plusieurs activités sportives.

**NOUVEAU !**

### • ATELIER D'EXPRESSION "TOUS EN SCENE"

Pour que l'enfant puisse s'amuser et s'initier à se mettre en scène : chant, expression corporelle, danse, comédie musicale....

**Foyer** Mercredi 15h15 à 16h30 **Classes CE1 à CM2**

### • BADMINTON

De l'initiation au haut niveau, toutes les pratiques de détente, du loisir à la compétition. Les compétitions se déroulent le week-end.

<b>Kerisbian</b>	Mardi	18h à 19h15	<b>U9 - U11</b>
	Vendredi	17h45 à 19h00	<b>U13 et U15</b>
	Vendredi	19h15 à 20h45	<b>U17</b>

### • BASE BALL et SOFT BALL : un sport américain joué par des Bretons !

Une école de Base-ball est proposée pour les enfants à partir de 8 ans.

**Kerichen** Samedi 14h à 17h **De 8 à 16 ans** (entraînement ou matchs)

### • BASKET BALL

Une école de Basket est proposée aux enfants et aux jeunes.

Le samedi des championnats sont proposés.

<b>Kerisbian</b>	Mercredi	16h30 à 17h30	<b>U7, U9 et U11</b>
<b>Kerisbian</b>	Mercredi	17h30 à 19h00	<b>U13</b>
<b>Kerisbian</b>	Mercredi	19h00 à 20h30	<b>U15</b>
<b>Kerisbian</b>	Samedi	Entre 13h30 et 16h	<b>Matchs de championnat</b>

### • FOOTBALL

Découverte et initiation au football.

**Kerisbian** Mercredi 14h00 à 15h15 **Classes CE1-CE2**

### • MULTISPORTS

Permettre à l'enfant sous forme de jeux sportifs de développer sa motricité, sa coordination, ses déplacements. Une autre idée du sport, celle de l'omnisport pour découvrir beaucoup d'activités sportives. Cela en adaptant les règles pour progresser tout en s'amusant, pour le développement des capacités personnelles, le tout dans un esprit collectif.

**Kerisbian** Mercredi 15h30 à 16h30 **Classes GS-CP-CE1**

### • MULTI-ACTIVITES

Proposer à l'enfant une découverte de plusieurs sports tout au long de l'année, par des cycles de progression. Sports de ballons, sports de raquette.

**Kerisbian** Mercredi 14h00 à 15h15 **Classes CE2 à CM2**

### • NATATION

De l'initiation au perfectionnement, apprentissage sous forme ludique pour une natation de loisir.

**Piscine de Saint-Marc** Mardi 19h30 à 20h30 **6-11 ans**

**NOUVEAU !**

### • PERCUSSION

Atelier d'initiation aux rythmes avec des percussions. Construction d'instruments à partir de matériaux de récupération.

**Foyer** Lundi 17h15 à 18h15 **Classes CE1 à CM2**

### • SPORT DE GLISSE URBAINE

Permettre à votre enfant de découvrir et de pratiquer des sports (roller, skate, trottinette, vélo...).

**Kerisbian et skate parc Sophie Cadour** Mercredi 15h15 à 16h30 **à partir de CM2**



## Le temps libre de l'enfant pendant les vacances scolaires

Le temps des vacances est un moment privilégié pour “vivre des temps collectifs” et “vivre des aventures inoubliables”. Un temps pour découvrir et explorer, pour participer et s’exprimer, pour choisir et décider pour bouger et se dépenser, pour créer et construire, pour imaginer et jouer.

### • Le centre de loisirs

Notre centre est ouvert tous les jours de vacances scolaires. Pour chaque période de vacances, l’équipe d’animation prépare un projet d’animation spécifique en cohérence avec les autres propositions faites sur les autres temps libres. Les programmes seront disponibles 15 jours à l’avance et seront construits sur la semaine en laissant des espaces pour que les enfants puissent choisir une partie de leur activité.

### Les modalités d’accès

Vous avez la possibilité d’inscrire votre enfant comme vous le souhaitez. Nous proposons plusieurs modalités d’accès quelles que soient les périodes de fonctionnement lors des petites ou grandes vacances.

Votre enfant peut venir à la journée, à la demi-journée avec ou sans repas.

Vous pouvez inscrire votre enfant pour un ou plusieurs jours.

- **Accueil à la journée** de 7h30 à 19h00  
Les temps d’accueil du matin et du soir sont compris dans le tarif
- **Accueil à la demi-journée** 7h30 à 12h pour le matin  
ou 13h30 à 19h00 pour l’après-midi
- **Accueil à la demi-journée + repas** 7h30 à 13h30 ou 12h00 à 19h00.

### Les tarifs

En fonction de votre quotient familial à partir des montants indiqués ci-dessous multiplier par le nombre de jours et de demi-journées d’inscription. Le Foyer privilégiant les fréquentations régulières, une majoration de 10 % est appliquée en cas de fréquentation non régulière.

CODE TARIF	JOURNEE	1/2 JOURNEE AVEC REPAS	1/2 JOURNEE
A	14,00 €	11,00 €	7,00 €
B	12,00 €	9,00 €	6,00 €
C	7,50 €	6,00 €	3,75 €
D	3,25 €	2,75 €	1,75 €
E	1,60 €	1,35 €	0,80 €



### • Des stages sportifs à la demi-journée

Pour permettre aux enfants, aux périodes de vacances de se perfectionner ou de découvrir une pratique. Les contenus seront définis à l'avance et les informations disponibles à l'accueil 15 jours avant la période (vacances d'automne, d'hiver ou de printemps) ainsi que les modalités d'accès précises. Une passerelle permettra depuis le centre des loisirs de rejoindre le stage sportif.

### • Des séjours

Pendant l'été nous proposons des séjours adaptés à tous les âges (premier camping, mini-camps ou séjours plus longs). Le programme d'animation sera disponible courant avril. Généralement nous proposons ces séjours en partenariat avec la Société des Patronages Laiques Municipaux, association qui regroupe tous les patronages Brestois afin de proposer aux familles des séjours adaptés aux âges, aux différentes périodes et avec des thématiques différentes.





## Une fédération affinitaire

***Un mouvement fondé sur des valeurs humanistes,  
porté par une ambition éducative.***

**D**epuis 1944, les Francas rassemblent des hommes et des femmes préoccupés d'émancipation sociale pour les enfants et les jeunes, défricheurs de nouveaux champs d'activités et souvent précurseurs. Nombre de concepts nés de la réflexion et de l'action des Francas ont été développés depuis par les pouvoirs publics, voire par le secteur marchand : patronages laïques, activités périscolaires, centres aérés, CLAE (Centre de Loisirs Associé à l'École) puis centres de loisirs, projet éducatif local...

Les Francas sont rassemblés autour de valeurs - humanisme, liberté, égalité, solidarité, laïcité, paix -, véritables repères de sens pour agir dans la société, qu'ils "mettent en vie" chaque jour dans leur action éducative, avec pour objectif de faire accéder les enfants et les jeunes à **une citoyenneté active**.

L'éducation est conçue à la fois comme un projet favorisant la réussite scolaire et l'insertion volontaire dans la société. Ce qui suppose notamment de garantir la diversité et la qualité des loisirs éducatifs pour développer un service public de proximité : crèches, centres de loisirs, multi-accueils, clubs de jeunes... Une autre dimension essentielle du projet est de valoriser la diversité des cultures au service du "vivre ensemble". ■



**C**omme vous allez être adhérent, vous pourrez pratiquer l'ensemble de ces activités avec seulement une cotisation. Car vous être adhérent de l'association et non pas d'une activité.

• **Les activités adultes**

*Aquarelle, Art floral, Loisirs créatifs, Badminton, Baseball, Basket, Billard, Chant, Club détente, Club pyramide, Foot en salle, Gymnastique d'entretien, Marche nordique, Multimédia, Natation, Pétanque, Poterie, Randonnée, Randonnée aquatique, Scrabble, Tarot, Tennis, Tennis de table, Voile, Yoga, Zumba.*



***Parce que nous revendiquons  
que le Temps Libre  
ne soit pas celui de l'exclusion,  
de l'inégalité sociale  
mais celui de l'épanouissement,  
du lien social  
et de l'investissement social,  
notre projet a l'ambition  
de favoriser l'accès  
à un plus grand nombre  
pour faire de ce Temps  
celui de la prise de responsabilité,  
de l'engagement bénévole et militant.***



# L'adhésion au Foyer Laique de Saint-Marc

**Adhérer à une association comme la nôtre, c'est, à travers la contribution financière de l'adhésion, marquer son accord avec les valeurs défendues par celle-ci. C'est aussi et surtout pouvoir participer aux débats et avoir le droit de vote pour participer aux prises de décisions.**

Au Foyer Laique, on adhère à l'association en général mais pas à une section ni à une activité. Enfin, elle est aussi nécessaire et indispensable pour être couvert par notre assureur lors de la pratique d'activités qu'elles soient de loisirs ou de compétition sportive, culturelle ou éducative.

## • L'adhésion

- Toute personne de plus de 16 ans : 20 €.
- Pour les enfants de moins de 16 ans, c'est l'un des parents qui est adhérent au foyer. Il doit en conséquence régler, au titre de son adhésion, la somme de 20 €.
- L'adhésion est préalable à la cotisation.

## • La cotisation

- Toute personne qui pratique une activité au Foyer Laique doit s'acquitter d'une cotisation. Celle-ci est en fonction des revenus de la famille, à partir d'une grille de quotient établie par la Ville de Brest avec les données de la Caisse d'Allocations Familiales.
- Toutefois, pour certaines pratiques, il peut y avoir une contribution complémentaire.
- Les prestations du secteur Enfance-Jeunesse donnent lieu à paiement complémentaire.

**Une seule cotisation permet de pratiquer plusieurs activités sans supplément.**

ADHÉSION	QUOTIENT FAMILIAL	FOYER	COTISATION	TOTAL
20 €	QF ≥ 1168	A	61 €	81 €
	839 < QF < 1167	B	51 €	71 €
	510 < QF < 838	C	39,50 €	59,50 €
	398 < QF < 509	D	29,50 €	49,50 €
	QF ≤ 397	E	0 €	20 €

Nos tarifs différenciés en fonction de votre quotient familial,  
réservés aux habitants de Brest  
(les résidents hors Brest sont au plein tarif)

